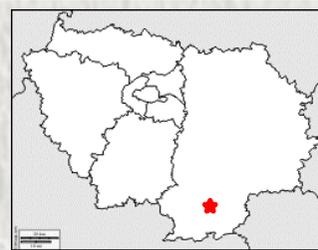


Le sable blanc de Fontainebleau

Il y a 35 millions d'années, la mer occupait la place de la forêt. Son fond était constitué d'une épaisseur de sable d'une cinquantaine de mètres. Ce sable, blanc, est l'un des plus purs du monde et sert pour la verrerie (Murano à Venise) et pour les fibres optiques. Ce sable a formé les barres rocheuses qui caractérisent le paysage de la forêt. Les grès de Fontainebleau sont donc formés de ces sables consolidés : grains de quartz cimentés par un gel de silice. Ces sables se sont déposés durant l'épisode de la mer des Sables d'Étampes. Ils sont donc d'âge stampien (Oligocène). Ils sont célèbres pour leurs rochers. En effet, ceux-ci forment d'imposants chaos sur les pentes de sables ; ils ont des formes souvent surprenantes faisant penser à des animaux ou des objets, et ils sont très convoités par les amateurs d'escalade de blocs.

Les arbres remarquables

La forêt de Fontainebleau est riche en arbres remarquables aux formes et dimensions exceptionnelles. Environ 700 arbres remarquables ont été marqués d'un rond bleu par l'Association des amis de la forêt de Fontainebleau, en accord avec l'ONF. Ainsi identifiés, ils sont préservés lors des coupes et font l'objet d'un suivi précis. Mais il arrive parfois que les forestiers doivent se résoudre à les abattre parce que, très vieux, ils font courir de réels dangers aux visiteurs.



Voir carte IGN n°2417 OT

Départ : gare de Fontainebleau - Avon
GPS : N48°24'58.5" E002°43'37.1
UTM : 31U 0479787 5362594

Accès : Fontainebleau - Avon, à 18 km au Sud de Melun par les D 606 et D210

Informations pratiques : Transport : Les gares de Fontainebleau-Avon et de Bourron-Marlotte sont sur la ligne Transilien Paris Gare de Lyon - Moret - Montargis
Tous commerces à Avon et Fontainebleau

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



De gare en gare
Fontainebleau-Avon / Bourron-Marlotte
**Trouverons-nous Vénus
et le Bonheur en
chemin ?**



Photo : Arbre remarquable - © C.D

Une traversée de la forêt de Fontainebleau dans toute sa variété de paysages : plaines, chaos rocheux, zones humides.



23 km



5 h 45



Blanc/Rouge



Difficile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

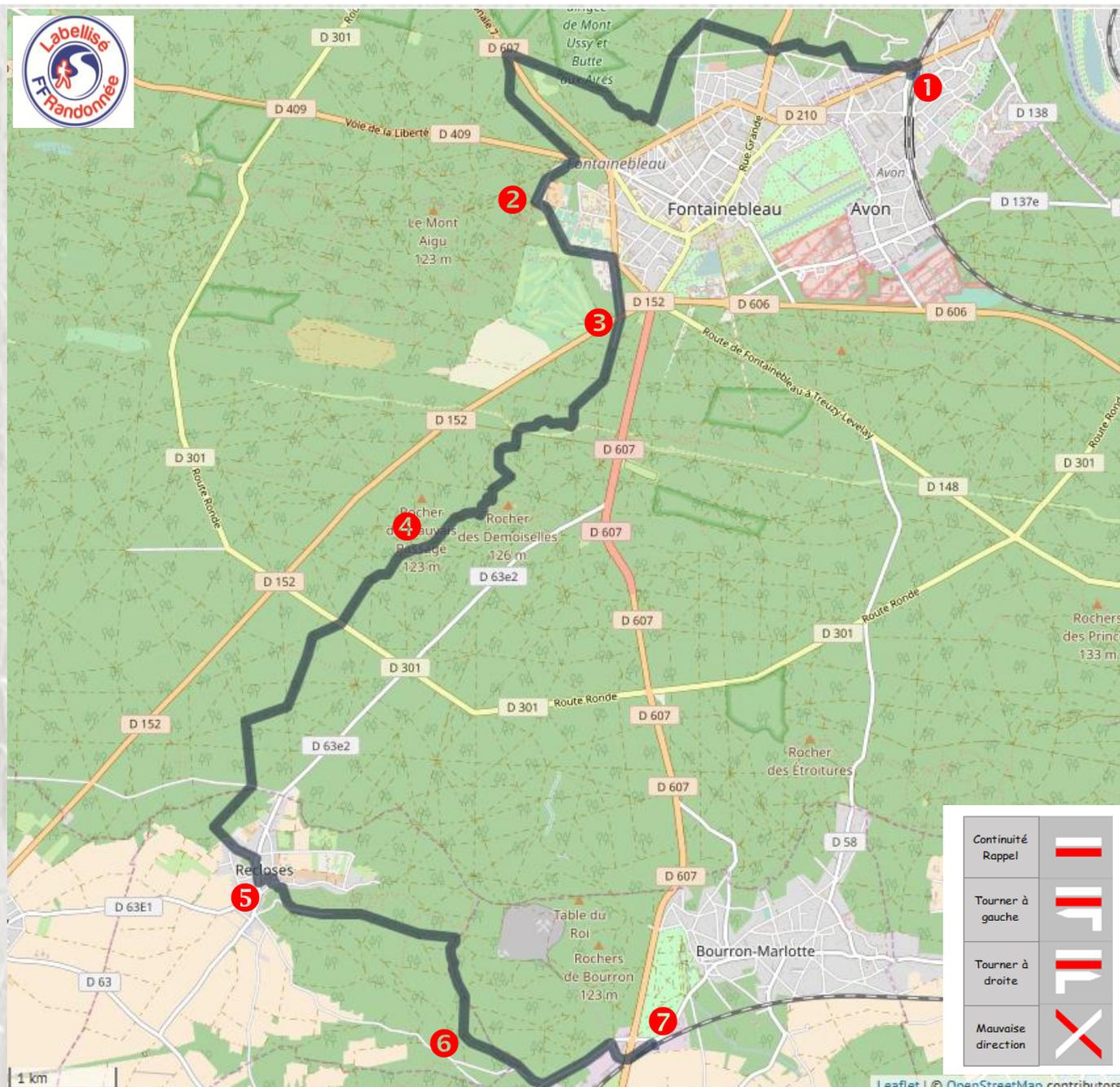


Mise à jour - Mai 2018 -

De Fontainebleau-Avon à Bourron-Marlotte



- 1 Dos à la gare, partir à droite, gravir l'escalier, traverser l'avenue Roosevelt, puis revenir à gauche par la route de la Bonne-Dame. Après 800 m, s'engager sur la sente qui longe plus ou moins la route. Couper la D606, prendre le sentier qui part de la chapelle, continuer à gauche par la route du Mont-Ussy, croiser la route, emprunter la route de la Butte-aux-Aires à gauche puis la route Léopold à gauche. Au carrefour du Mont-Pierreux, monter par le premier chemin à droite pour rejoindre la route Paul. Elle coupe la route du Gros-Fouteau et arrive au souterrain sous la D 607. Traverser et s'engager à gauche route Notre-Dame-de-Paris qui arrive à la D409. Traverser la route (*prudence !*), prendre en face, suivre 50 m puis virer à droite dans un sentier qui conduit à la Faisanderie.
- 2 Contourner le site de la, Faisanderie pour arriver au carrefour du Coq. Prendre l'allée à gauche sur 50 m, la route de la Faisanderie à droite, le chemin à gauche et, avant la D607 la route à droite.
- 3 Traverser la D152 et, au carrefour de Béringheim, obliquer sur la route de Béringhem à droite. Continuer par la route de Cupidon, s'engager à droite sur le sentier qui traverse le rocher du Mont-Morillon. Franchir le vallon, l'aqueduc de la Vanne, puis contourner par la droite le mont Morillon. Descendre dans le vallon pour accéder au rocher des Demoiselles, puis dévaler la pente à droite.
- 4 Au carrefour du Bonheur, prendre la route du Champ-de-Manœuvre, la route du Satyre à gauche, la route des Adieux à droite, la route du Mauvais-Passage et couper la D301. Emprunter le chemin à droite, la route du Lièvre à gauche, la route du Parc-aux-Bœufs à droite, la route des Petites-Mares à gauche, croiser la route forestière des Barnelets. Traverser celle de la Génisse, suivre le chemin à droite, le chemin à gauche et la D63^E à droite.
- 5 Tourner à gauche vers l'église, virer à droite et, au bout de la place, dévaler le sentier. Emprunter le chemin de la Butte-Blanche à gauche sur 1 km, puis le chemin à droite et dépasser la mare Marcou.
- 6 A l'étoile, prendre le deuxième chemin à droite, la route à gauche, la route encore à gauche et au rond-point, la route à droite. Elle passe sous la D607 et mène à la gare de Bourron-Marlotte. 7



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".